

Objet : Approbation de la désignation du Président du comité de programmation - LEADER Une Autre Provence

La Présidente expose :

Conformément au règlement intérieur du GAL Une Autre Provence, structure porteuse du programme LEADER, la désignation du président du Comité de Programmation doit être approuvée par l'instance délibérante du Parc naturel régional des Baronnies provençales qui porte juridiquement et administrativement le programme LEADER.

Lors du Comité de Programmation du GAL Une Autre Provence qui s'est déroulé le 1^{er} mars 2016, Eric RICHARD a été désigné Président du Comité de Programmation.

La Présidente propose d'approuver la décision du Comité de programmation du GAL Une Autre Provence.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la désignation d'Éric RICHARD en tant que Président du Comité de programmation Leader Une Autre Provence.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ